Quand les personnes âgées perdent l'autonomie

Avancer en âge confronte à des changements
"*Je me sens tellement fatigué* "
"*C'est compliqué de prévoir les repas* "
"*Comment parler de ces difficultés avec mes enfants ?…* "

Avancer en âge bouscule la famille
"*Comment s'occuper de notre mère qui devient dépendante ?* "
"*Ça me fait de la peine de voir mon père vieillir et s'affaiblir* "
"*Pourquoi est-ce si compliqué de voir maman ?* "
"*Comment renouer le dialogue avant qu'il ne soit trop tard ?...* "

Avancer en âge nécessite des réorganisations de vie
"*Quelles solutions pour aider notre père ?* "
"*Comment parler d'aide à domicile ou de maison de retraite ?...* "

La médiation intergénérationnelle requiert :

- ***l'adhésion de chacun des participants*** à la démarche de médiation
- ***le respect de la parole, de la dignité et de l'autonomie*** même limitée de toutes les personnes et plus spécialement des personnes âgées. Leur présence est fortement recommandée.

La Maison de la Médiation 10 rue de Noisy le Sec 75020 PARIS
Métro : Porte des Lilas ou Porte de Bagnolet – Tram : Adrienne Bolland
Tél : 01 40 30 98 10 – Fax : 01 40 60 25 40
Association déclarée Loi de 1901 – Siret : 404 539 074 00025 – Site internet : www.maisonmediation.fr